

Les Yeux

DE SON MAÎTRE

N°129 MAI 2021

REVUE TRIMESTRIELLE DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS
DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES



ACTUALITÉS

Des nouvelles de Napo

HISTOIRES DE VIE

Un chien guide pour deux

DOSSIER

En immersion dans une École



LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE-DÉCRET DU 26 AOÛT 1981

Le mot du Président

Chers Amis,

Notre liberté de sortir quand bon nous semble est révolue depuis fort longtemps ; ne pouvoir la prendre à chaque instant selon nos désirs, est devenu depuis plus d'un an, une privation extrême.

Cette recherche de Liberté, nos amis Maîtres de chiens guides viennent l'acquérir lorsqu'ils poussent les portes d'une de nos associations affiliées, pour faire cette demande tant espérée d'un compagnon hors pair.

Martine et Jacky l'ont vécue ensemble, ils sont les heureux maîtres de Jango, que vous rencontrerez dans ce numéro. Ils partagent non seulement leur vie mais aussi leur chien guide.

Poursuivre notre mission d'intérêt général pour la cause des chiens guides et de la déficience visuelle dans son ensemble, est notre préoccupation permanente. Notre Fédération s'est associée avec d'autres

associations, pour réaliser la plus grande étude jamais entreprise sur la déficience visuelle : l'étude HOMERE. Son but est de connaître le quotidien vécu par les personnes aveugles ou malvoyantes, afin d'améliorer leur accompagnement.

Nos associations de chiens guides sont impatientes de vous accueillir à nouveau, leurs portes s'ouvrent d'une manière virtuelle, dans notre dossier spécial, pour vous faire découvrir leurs coulisses et quelques anecdotes.

Ensemble, continuons à faire bouger les lignes de l'impossible, que chaque personne en situation de handicap visuel obtienne la possibilité de vivre dans une société plus inclusive où ses attentes seront comprises et considérées à leur juste valeur.

Donnons-leur la joie de profiter pleinement de cette liberté avec un chien guide qui sécurisera leurs pas.



Paul Charles,
Président de la
Fédération
Française des
Associations de
Chiens guides
d'aveugles (FFAC)



FFAC Affiliée
à la Fédération
Internationale

Sommaire

ACTUALITÉS

Napo, star sur RTL et star dans la vie de tous les jours.....p.3

Une reconnaissance renouvelée pour le titre d'éducateur de chiens guides !p.3

HISTOIRES DE VIE

Un chien guide pour deux.....p.4

DOSSIER

En immersion dans une École de chiens guides.....p.6

Les pôles d'activité d'une École de chiens guidesp.8

POUR ALLER PLUS LOIN

Lancement de la plus grande étude sur la déficience visuelle.....p.12

Une loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animalep.13

LA FFAC ET VOUS

Vos dons servent...p.14

Les mots des donateursp.15



P.J. : Courrier du Président, bulletin de soutien et enveloppe retour.

Pour tout renseignement sur un article de la revue, adressez-vous au secrétariat de la FFAC au : 01 44 64 89 89.

Toute reproduction totale ou partielle d'un article ou d'une illustration doit être soumise à l'approbation préalable de la Direction de la Rédaction (même numéro que ci-dessus).

FFAC - Siège : 71, rue de Bagnolet - 75020 Paris - Tél. : 01 44 64 89 89 - Président : Paul Charles - Date de parution : Mai 2021 - Directeur de la publication : Paul Charles • Maquette : GRAND M - 108, Boulevard de Ménilmontant - 75020 Paris • Chevillon Imprimeur - 26, boulevard Kennedy - 89100 SENS - Tél. : 03 86 65 04 78 • Comité de rédaction : S. Benaziz • A. Blanchin • S. Boiron • S. Boutemy • S. Castillo • E. Chassang • Y. DeSousa • C. Foiratier • M. Galibert • L. Garignon • D. Girard • A. Latil • V. Martineau • L. Meynier • M. Passeri • D. Platey • D. Roujon • D. Touquet • L. Verut • A. Viot.

N° CPPAP : 1224H85774 - ISSN 0997-9700
Tirage : 69 500 exemplaires.

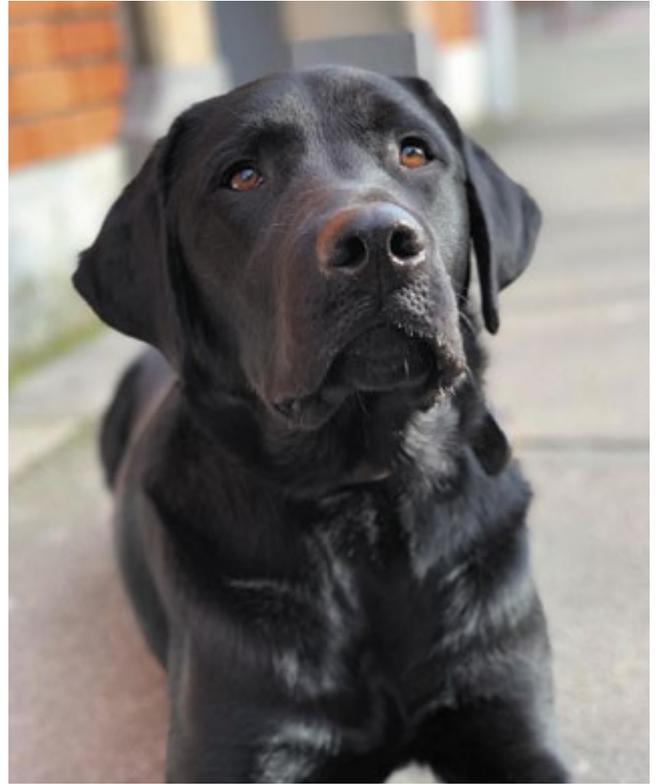


Napo, star sur RTL et star dans la vie de tous les jours

On ne présente plus Napo, le chien guide devenu célèbre grâce à RTL et Julien Courbet. En 2019, les auditeurs de l'antenne ont été mis à contribution pour financer son éducation, il accompagne désormais les pas de sa maîtresse Malika. Aujourd'hui, elle nous donne de ses nouvelles et le moins qu'on l'on puisse dire, c'est que ces deux-là se sont bien trouvés.

💕 Napo est un chien très affectueux aux multiples facettes. Il est d'une douceur à toute épreuve et s'adapte d'une manière remarquable. Au travail, il est très sérieux, je sens qu'il est fier de me guider et de m'accompagner, mais dès lors que sonne l'heure de la récré, c'est un vrai clown. Il adore se faire remarquer, je dis souvent qu'il aime faire la star. Ce chien est un bonheur, nous avons vraiment une belle relation. 💕

Malika a vécu avec Napo le premier confinement, cela a été l'occasion pour eux de s'appivoiser et d'apprendre à se connaître. « Lors de nos balades nous avons croisé des personnes qui l'ont reconnu, c'est une vraie star. Napo est vraiment le chien de la situation, il me correspond pleinement. » Nous leur souhaitons une belle continuation...



Une reconnaissance renouvelée pour le titre d'éducateur de chiens guides !

Le titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles délivré par la FFAC à l'issue d'une formation de plusieurs années est reconnu depuis 2002.

Gage de qualité, son enregistrement auprès du Répertoire National des Certifications Professionnelles a été renouvelé le 20 janvier 2021 pour une durée de 5 années.

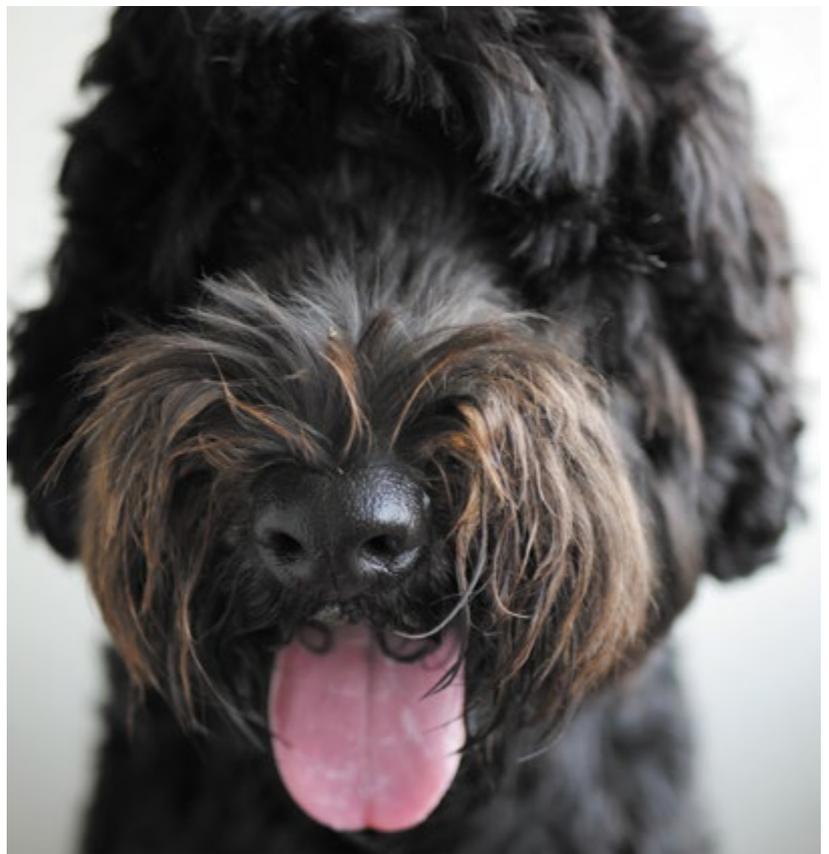
Cet enregistrement garantit que la formation et l'organisme qui la délivre respectent les réglementations en vigueur et les normes de qualité les plus exigeantes. Il permet également aux titulaires du titre de faire valoir leurs acquis et aux associations de chiens guides qui les emploient d'obtenir le label préfectoral.

Un chien guide pour deux

Agés respectivement de 70 et 73 ans, Martine et Jacky sont les heureux maîtres de Jango, un labradoodle de 6 ans remis par les Chiens guides Grand Sud Ouest Aliénor Bordeaux. C'est d'ailleurs lors du stage de remise de leurs premiers chiens guides respectifs à l'Association de Chiens guides de Lyon et Centre-Est qu'ils se sont rencontrés. Aujourd'hui ils partagent non seulement leur vie mais aussi leur chien guide Jango. Témoignage.

Martine : J'ai perdu la vue à 25 ans. Je ne me suis pas tournée vers le chien guide, car j'avais peur des chiens. Mes enfants, nés d'un précédent mariage, ont très vite voulu un chien et m'ont poussée à faire ma demande auprès d'une association de chiens guides. J'avoue qu'à ce moment-là je n'avais pas fondé trop d'espoir en son obtention car je n'exerçais pas d'activité professionnelle et je ne me considérais donc pas comme prioritaire par rapport aux autres demandeurs. À ma grande surprise, les Chiens guides de Lyon et Centre-Est m'ont très vite remis un chien guide. L'expérience ayant été plus que concluante avec ce dernier, j'ai fait une demande de renouvellement lorsqu'il a été mis à la retraite.

Jacky : Je suis aveugle depuis l'âge de 35 ans des suites d'une rétinite pigmentaire. À l'époque, j'habitais dans le Jura et j'exerçais une activité professionnelle dans le bâtiment. Il y avait peu de structures à proximité et il était difficile de se déplacer. J'ai pris les devants en effectuant tout d'abord un stage de réadaptation puis en assistant à une démonstration réalisée par l'association de chiens guides. J'en ai tout de suite vu l'intérêt, d'autant que ma compagne d'alors était voyante. C'est là que le destin s'en est mêlé et lors du stage de remise, j'ai rencontré Martine. Je l'ai tout de suite trouvée charmante et dynamique. Nous avons très vite sympathisé, à tel point que nos deux couples ont été amis pendant longtemps jusqu'à ce que le mari de Martine décède et que, pour ma part, je divorce.



Martine : Le chien guide a été le lien entre nous deux, même si nous sommes restés amis longtemps. Jacky était un grand calme, à l'écoute, moins étourdi que moi. Mon chien guide a aidé le sien pour l'apprentissage de ses nouveaux trajets. C'est de là qu'est venue l'idée de partager un chien guide.

Jacky : Nous avons eu de bons échos des Chiens guides Grand Sud Ouest Aliénor

”
Le chien guide a été le lien entre nous deux...

”



”
Quand nous sommes tous les trois, c'est Jacky qui tient Jango et moi je tiens le bras de Jacky, nous avons trouvé notre équilibre.
”

Bordeaux, qui nous a remis Jango. Voyager avec deux chiens n'est pas toujours évident, même les visites en famille s'espacent parfois. Faisant de nombreuses sorties ensemble, nous nous sommes rendu compte qu'un seul chien suffisait pour nos activités.

Martine : Quand nous sommes tous les trois, c'est Jacky qui tient Jango et moi, je tiens le bras de Jacky, nous avons trouvé notre équilibre. Ce chien doit être aussi croisé avec un kangourou, car il fait des bonds spectaculaires, surtout lorsque viennent nos petits-enfants ! Il est adorable et il a le pouvoir incroyable de s'adapter à celui qu'il guide, il a compris nos petites différences. Dans deux ans, nous devons entamer un stage de réflexion pour savoir si nous faisons une nouvelle demande.

Jacky : Tout dépendra de notre état de santé et de notre fatigue. Si nous sommes aptes à nous en occuper, c'est sûr, nous reprendrons un chien guide. Un chien guide c'est bien plus qu'une aide au déplacement, c'est une présence, une compagnie, une incitation à sortir. Il facilite aussi les interactions avec les autres qui s'approchent plus facilement de nous quand ils nous voient avec notre chien, alors que la canne blanche est une source d'isolement.

Martine : Tous nos chiens nous ont apporté satisfaction et sont restés avec nous jusqu'à la fin de leurs jours. Nous avons deux garçons chacun et des petits-enfants, qui les ont très bien accueillis. Nous n'avons aucun regret de ce parcours ; bien au contraire, ils ont changé nos vies.

En immersion dans une École de chiens guides

Nos journées portes ouvertes n'ayant lieu qu'au mois de septembre prochain, si la situation sanitaire le permet, nous avons décidé dans ce dossier de vous ouvrir les portes des Écoles de chiens guides. En immersion avec nous, nous vous emmenons dans les coulisses, pour vous faire découvrir les petites anecdotes ou installations dont vous n'avez pas forcément connaissance. À quoi ressemble une École de chiens guides de l'intérieur, quels sont les hommes et les femmes qui y travaillent ? Les métiers annexes qui gravitent autour des Écoles ? Et puis connaissez-vous le rôle clé du chat ? Probablement pas. Alors suivez-nous, nous allons vous faire découvrir l'envers du décor. Bonne visite !



Les infrastructures
d'une École de chiens
guides*



Centre d'hébergement
et d'accueil pour les
personnes déficientes
visuelles

© ALGAO

* Ceci n'est qu'un exemple : chaque École de chiens guides a ses spécificités.

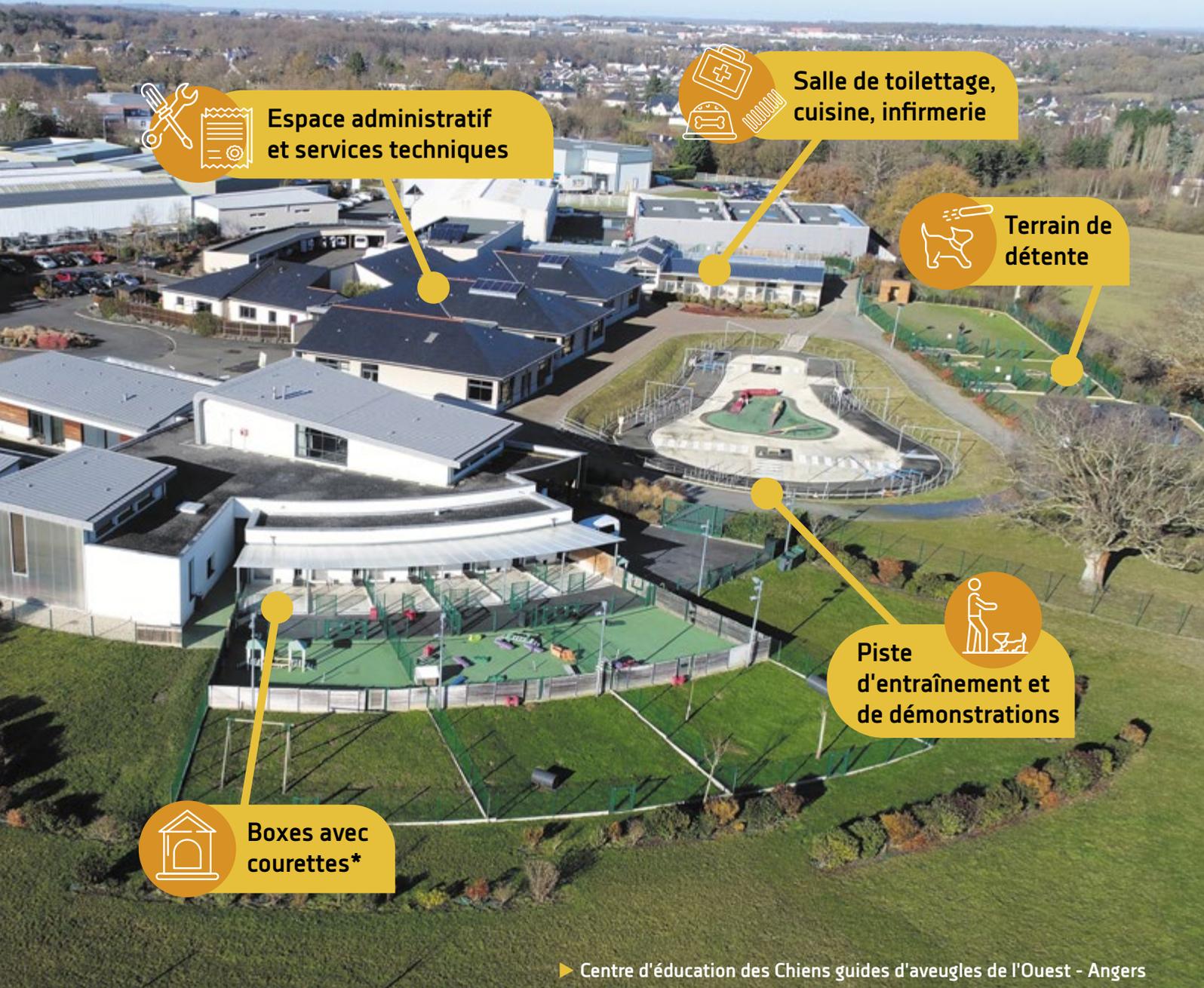


► Salle de soins des Chiens guides d'Ile-de-France



► Centre d'hébergement des personnes
déficientes visuelles des Chiens guides
Grand Sud Ouest





Espace administratif
et services techniques



Salle de toilettage,
cuisine, infirmerie



Terrain de
détente



Piste
d'entraînement et
de démonstrations



Boxes avec
courettes*

► Centre d'éducation des Chiens guides d'aveugles de l'Ouest - Angers

* Boxes de la Maison du chiot, appartenant au réseau d'élevages national



► Salle d'éveil des chiots des Chiens guides
d'Ile-de-France



► Parcours d'éducation de la Fondation
Frédéric Gaillanne

Les pôles d'activité d'une École de chiens guides



Direction générale



Pôle technique :

En charge de l'éducation des futurs chiens guides et de l'accompagnement des personnes non ou malvoyantes (animaliers, moniteurs, éducateurs, directeur technique).



Pôle administratif et financier

En charge de la comptabilité, de l'accueil, du traitement des dons et des legs.



Pôle locomotion

En charge de l'autonomie dans les déplacements des personnes déficientes visuelles (instructeurs de locomotion).



Pôle communication

En charge du développement de la notoriété auprès de différents publics et de la collecte de fonds (événements, partenariats, publications, animations...).



Les bénévoles

Chaque association peut compter sur l'engagement actif de personnes bénévoles qui œuvrent quotidiennement à leurs côtés :

- les familles d'accueil
- les bénévoles de terrain
- les bénévoles administratifs.

Zoom sur... **Accueil**

N.B : Chaque structure a sa propre organisation interne, le nombre ou les intitulés de pôles peuvent varier d'une École à l'autre.



Didier POLYCARPE
Gardien-hôte d'accueil

☺☺ Mon rôle consiste à préparer les repas lors des stages de remise des demandeurs de chiens guides. Je tiens à ce qu'ils se sentent comme au restaurant. Je veille au confort et à la propreté du chenil, qui est désinfecté tous les jours et j'assure la surveillance des chiens sur place, leur mise en parcs pour la détente et leur brossage. J'aime énormément le contact avec les chiens : ils parlent avec leurs yeux, c'est absolument magique. Je peux aussi échanger avec les personnes déficientes visuelles en stage de découverte ou en remise ; nous gardons le contact dans 80% des cas. Certains m'envoient même des nouvelles de leur chien guide ! ☺☺

☺☺ J'assure l'accueil et l'accompagnement durant leur séjour au sein de notre association des personnes déficientes visuelles en stage, ainsi que de toutes les personnes qui nous rendent visite. Nous disposons de deux studios équipés de deux lits simples, d'une salle de bain, d'un bureau, d'une télévision et d'un jardinet clos où nos stagiaires peuvent se détendre pendant que leurs chiens profitent de cet espace en toute sécurité. La cuisine est commune : c'est l'occasion de prendre les repas ensemble. Les personnes déficientes visuelles aiment s'y retrouver pour échanger et partager de bons moments de convivialité. Ce qui me plaît, ce sont les échanges avec elles : toutes ont une histoire à raconter, une envie d'avancer malgré le handicap. Notre association accueille également les élèves moniteurs et éducateurs en formation et je veille à la qualité du service. ☺☺



Sophie RODRIGUES
Agent administratif
et de convivialité



Éducation



ERIC PILLET,
Moniteur
de chiens guides



👉👉 Le rôle du moniteur est d'éduquer un chien qui va guider une personne déficiente visuelle pour lui permettre de se déplacer en sécurité et autonomie. Il veille également au développement du chien et lui apporte les soins nécessaires. La clé de ce métier est l'éducation du chien sans perdre de vue sa finalité : l'autonomie d'une personne déficiente visuelle. Après 3 mois d'éducation, le profil du chien apparaît et des essais à l'École avec des demandeurs peuvent être planifiés. L'éducation du chien est alors finalisée en fonction de son futur maître. La remise est assurée par un éducateur. Pour moi, devenir éducateur est l'accomplissement de mon métier : remettre le chien

à la personne déficiente visuelle permet d'approcher la finalité de l'éducation du chien sous l'aspect pratique et relationnel. Je ne pourrais plus me passer du travail avec les chiens. 🗨️

Les missions

- Suivre le chien guide de la naissance jusqu'au certificat d'aptitude au guidage.
- Éduquer à l'obéissance et aux techniques de guidage.
- Former les familles d'accueil aux bonnes pratiques de pré-éducation.
- Entretenir et aménager le chenil et les équipements annexes.

👉👉 Le rôle de l'éducateur est d'éduquer un chien guide correspondant aux besoins et attentes d'une personne déficiente visuelle. Tout est important dans ce métier : la formation de la personne qui en fait la demande pour son autonomie ; l'éducation du chien pour qu'il devienne chien guide ; la formation des familles d'accueil qui permettent l'intégration du chien dans la vie sociale. Il faut faire preuve d'empathie, avec un fort aspect pédagogique. Je suis contente quand je reviens au domicile du maître de chien guide et que je vois qu'il est satisfait du chien qui lui a été remis. Le chien guide bouleverse le rapport de son maître à la société, à lui-même. Lorsque je remets un chien guide à quelqu'un qui appréhendait de sortir seul et qui redécouvre les choses

de la vie quotidienne à l'extérieur, j'ai la satisfaction du travail accompli. 🗨️

Les missions

- Sélectionner et former les familles d'accueil.
- Éduquer les chiens à l'obéissance et aux techniques de guidage.
- Instruire les dossiers de demandes de chiens guides.
- Accueillir et former les personnes déficientes visuelles.
- Effectuer des remises de chiens guides aux futurs maîtres.
- Suivre les équipes jusqu'à la retraite du chien guide.



Sophie DIODORE
Éducatrice
de chiens guides



Zoom sur...

Locomotion et autres services



Marie Crespel
Instructrice
de locomotion



En tant qu'instructrice de locomotion, j'interviens auprès des personnes déficientes visuelles pour étudier puis faciliter leurs déplacements. Je travaille sur leur autonomie pour qu'elles apprennent à se déplacer sans encombre. Je fais des bilans avec les personnes déficientes visuelles qui ont fait une demande d'obtention d'un chien guide pour tester leur autonomie dans le déplacement. Selon le résultat de ces bilans, j'organise des séances de locomotion quand je le juge nécessaire. Il faut, à l'issue de ces séances, que la personne sache se déplacer aisément, qu'elle soit fluide dans sa démarche et qu'elle connaisse bien ses trajets. C'est après ce travail que la remise d'un chien peut être envisagée. C'est un métier passionnant qui procure beaucoup de satisfaction ! Il faut aimer bouger, être à l'aise avec les personnes car on partage beaucoup de leur quotidien. ”

Ils interviennent aussi dans les Écoles de chiens guides



Vétérinaire et vétérinaire comportementaliste



Médecin généraliste



Psychologue



Ostéopathe canin

Le chat, un rôle essentiel parfois méconnu



Voilà près de douze ans que Clyde a été accueilli par le centre d'éducation de Woippy des Chiens Guides de l'Est. Un chat dans une École de chiens guides ? Cela peut paraître surprenant, mais il y joue un rôle de premier plan. Ce qui ne semble pas lui avoir échappé : au fil des années, le centre est devenu sa maison dans laquelle salariés et bénévoles ne sont qu'invités.

À l'image de son célèbre homonyme, Clyde a quelques cadavres à son actif : son tableau de chasse regorge d'oiseaux, lézards et souris. La chasse, c'est surtout le week-end, car la semaine, Clyde travaille dur, très dur. Son métier, il l'exerce avec passion depuis tout petit, bientôt douze ans : il est le chat du centre d'éducation de chiens guides. En dépit des apparences, son rôle est très important et il le prend au sérieux. Par sa présence, il habitue les élèves chiens guides à côtoyer

les félins et à maîtriser leur attirance pour cette espèce. Pas question que ces futurs chiens guides fassent prendre des risques inconsidérés à leurs maîtres pour satisfaire leur curiosité envers un chat se promenant au loin. Et Clyde répond toujours présent pour désensibiliser les élèves en travaillant le « pas bouger » avec un chiot à la demande d'un éducateur. Il n'hésite pas à recadrer d'un coup de patte les plus entreprenants d'entre eux.



L'atelier dans le noir*

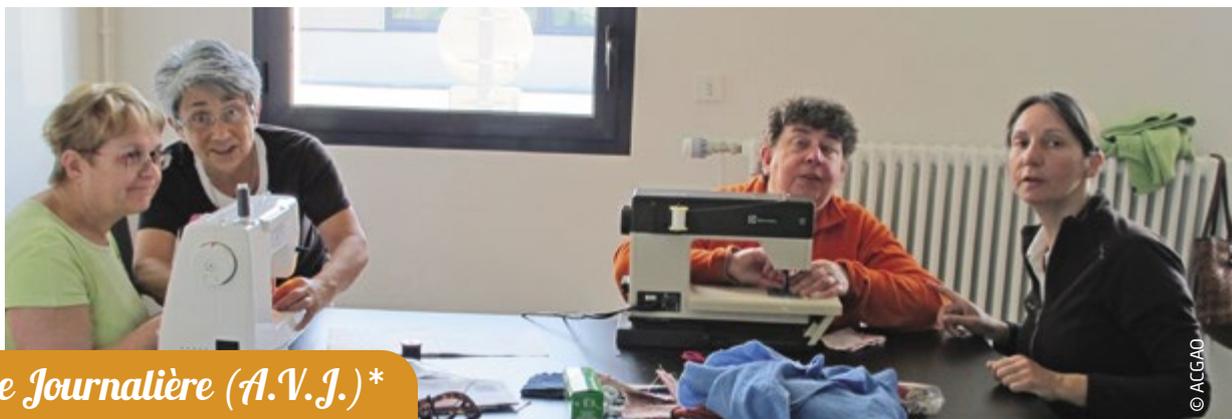


Au sein des Centres Paul Corteville situés dans le Nord de la France, l'atelier dans le noir est un outil pédagogique qui permet la sensibilisation au handicap de tout public, enfant comme adulte. Sur une centaine de mètres carrés, le visiteur peut mieux appréhender le quotidien d'une personne déficiente visuelle. Dans le noir complet, il se déplace, guidé par une personne non voyante et se plonge ainsi dans sa réalité : se déplacer en sécurité et retrouver sa route, reconnaître les objets qui se présentent sur sa trajectoire, analyser les odeurs et les bruits qui l'entourent...

Composé de quatre grandes parties, l'espace de simulation propose au visiteur de

déambuler dans la nature et de trouver son chemin au milieu des arbres, bancs, poubelles et de rencontrer différentes textures au sol. Ensuite, il passe dans un environnement urbain et tout ce qu'il implique. Enfin, il arrive dans une maison et découvre l'intérieur (cuisine, table, ordinateur) puis ses extérieurs.

Dans ce type de sensibilisation où il faut retrouver son chemin, l'utilisation de tous les sens est indispensable. L'ouïe pourra guider vers la sortie de la maison, le toucher permettra de repérer un banc public et l'odeur de café pourra, par exemple, situer dans une pièce de vie.



L'Aide à la Vie Journalière (A.V.J.)*



L'Aide à la Vie Journalière (A.V.J.) a pour but d'aider les personnes non ou malvoyantes à s'approprier ou se réapproprier des actes de la vie quotidienne afin de leur permettre de retrouver une autonomie personnelle, au domicile et en société.

Quand quelqu'un perd la vue, c'est l'ensemble de ses perceptions qui doit se réorganiser pour pallier la déficience.

L'Avéjiste s'appuiera donc sur :

- le développement des sens de compensation (le toucher, l'odorat, l'audition, le sens kinesthésique, la perception du poids...),

- l'aide à l'appropriation de techniques gestuelles spécifiques,
- la découverte et l'utilisation de matériel palliatif adapté,
- l'adaptation environnementale : marquages, mise en contraste, éclairage adapté.

Les domaines travaillés sont les suivants : cuisine, gestion du linge, du ménage, des courses, reconnaissance de l'argent, aisance pour manger ou se servir à table.

Des stages portant sur des activités de loisirs (couture, modelage...) peuvent être organisés.

*L'atelier dans le noir et l'aide à la vie journalière ne sont pas proposés dans toutes les associations de chiens guides.



Lancement de la plus grande étude *sur la déficience visuelle*

Alors que l'on estime à 1,7 million le nombre de personnes atteintes d'un trouble de la vision en France et qu'un aveugle naît toutes les 15 heures, il n'existe pas à ce jour de données à grande échelle sur la situation des personnes déficientes visuelles dans notre pays. C'est de ce constat qu'est née l'étude Homère, portée par la FFAC et sept autres associations de la déficience visuelle.



À ce jour, aucune donnée n'existe sur les problématiques que les personnes déficientes visuelles et leur entourage rencontrent ou sur les ressources qu'elles mobilisent pour gagner en autonomie et mener leur vie au quotidien. Cette étude constitue le point de départ d'un Observatoire de la déficience visuelle, jamais mis en place par les pouvoirs publics.

Ses objectifs

L'étude Homère a pour vocation d'avoir une connaissance précise de ce qu'est le quotidien vécu par les personnes aveugles ou malvoyantes quels que soient leur âge et leur territoire, afin d'améliorer leur accompagnement. L'étude permettra d'évaluer la situation actuelle sur les questions du dépistage, de la scolarisation dans un établissement spécifique, de l'inclusion dans le milieu scolaire classique, de l'accès à l'information et au numérique, aux études supérieures et aux activités sportives ou de loisirs, de la vie sociale, de l'accès aux droits, du logement, du travail, des déplacements, de la santé, de la vie sentimentale, de la parentalité, etc.

Pourquoi Homère ?

L'Iliade et l'Odyssée d'Homère sont considérées comme les deux « poèmes fondateurs » de la civilisation européenne. Homère était aveugle, et son don pour la poésie lui permettait de voir plus loin que les hommes ordinaires et de se rapprocher des dieux. L'étude Homère prend tout son sens car, telle une Odyssée, elle sera conduite dans l'ensemble des régions françaises métropolitaines puis dans un second temps en Outre-mer.

Son déroulement

Cette étude prend la forme d'un questionnaire en ligne construit selon une méthode scientifique et participative, qui couvre l'ensemble des âges de la vie et un large spectre de thématiques. L'accès au questionnaire est régionalisé et étalé jusqu'à fin 2022. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur www.etude-homere.org.

Nous comptons sur vous pour en faire la promotion auprès des personnes déficientes visuelles que vous connaissez.



**1 français sur
35 est atteint
d'un trouble
de la vision**



**1 aveugle
naît toutes
les 15 heures**



Une loi visant à renforcer *la lutte contre la maltraitance animale*



Dominique Girard a passé onze ans au service de la cause du handicap visuel et de l'aide animalière comme Directeur général de la FFAC. Accompagnateur d'une belle croissance quantitative et qualitative du mouvement chien guide, c'est tout naturellement qu'il s'est intéressé à cette proposition de loi.

Pourquoi cette proposition de loi ?

Une véritable prise de conscience exigeante traverse nos sociétés, conduisant à une meilleure protection de notre environnement, au respect des animaux et de leur bien-être. En 2015, le Parlement avait déjà reconnu définitivement aux animaux la qualité « d'êtres vivants doués de sensibilité », alors qu'auparavant le Code civil les considérait comme « des biens meubles ». Il convenait d'aller plus loin. Plusieurs propositions de lois dans ce sens ont abouti en un seul texte, étudié à l'Assemblée Nationale le 29 janvier 2021.

Que prévoit le texte de loi ?

Les articles s'organisent autour des thèmes suivants :

- L'amélioration des conditions de détention des animaux de compagnie et des équidés.
- Le renforcement des sanctions en cas de maltraitance animale et la répression de la zoopornographie. Le code pénal punit déjà les sévices graves ou les actes de cruauté envers un animal domestique. Le texte durcit les sanctions qui sont notamment portées à 3 ans et 30 000 euros d'amende et, en cas de mort de l'animal, à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.

- L'interdiction des animaux non domestiques dans les cirques et les émissions de télévision, des « montreurs » d'ours et de loups et de la détention des cétacés dans les delphinariums.
- La fin de l'élevage de visons d'Amérique pour la fourrure.

Enfin il est arrêté que tout particulier qui acquiert pour la première fois un animal de compagnie signe un certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce, dont le contenu et les modalités de délivrance sont fixés par décret.

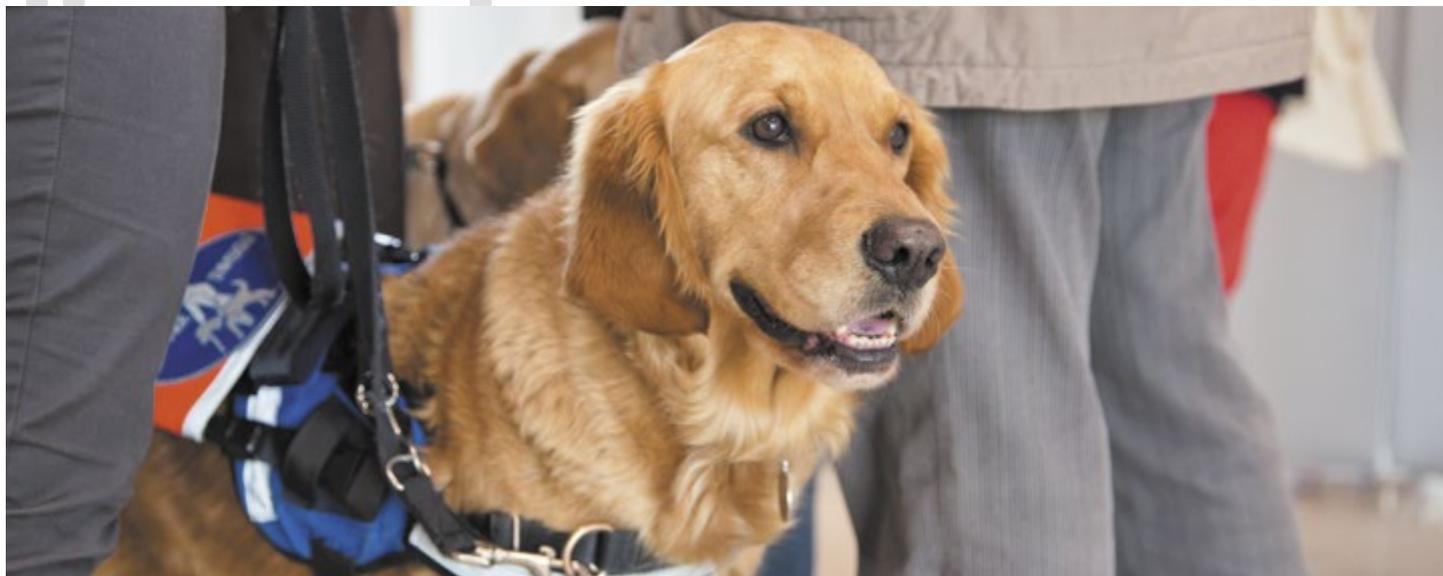
Quel impact sur le travail des acteurs du mouvement chien guide ?

Dans le cadre des travaux des parlementaires, la FFAC a été consultée pour vérifier que la proposition de loi tienne compte des spécificités des chiens guides et d'assistance. Dans les faits, les associations membres de la FFAC s'imposent déjà des normes de qualité exigeantes garantissant le bien-être animal.

Nous ne pouvons que saluer cette loi qui ancre la reconnaissance de l'animal comme un être vivant doué de sensibilité et de conscience et prend mieux en compte le bien-être animal dans le droit français.



Vos dons servent...



La FFAC soutient l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides (ANM' Chiens Guides), association créée en 1979 par des maîtres de chiens guides, pour les maîtres de chiens guides. Sa raison d'être : défendre leurs droits et faire entendre leur voix.

La législation est claire, tous les lieux ouverts au public doivent accepter les chiens guides à quelques exceptions près (les salles d'opération, de soins, les chambres des patients dans les hôpitaux et les véhicules sanitaires légers). La poursuite des actions de l'ANM' est indispensable malgré une nette amélioration de l'accueil réservé aux équipes "maîtres / chiens guides" dans leurs déplacements. Découvrez quelques exemples concrets de refus d'accès et la manière dont peut intervenir l'ANM' pour les solutionner.

Refus d'accès dans un magasin

Anthony, maître de chien guide, s'est rendu dans un magasin d'alimentation. Accompagné de son chien guide, il se voit refuser l'entrée par un agent de sécurité à cause de la présence de son chien. Les arguments d'Anthony n'y changent rien, il est contraint de rentrer chez lui. Il prend contact avec l'ANM', qui intervient auprès du magasin, puis du siège de l'enseigne. Reconnaisant l'erreur commise par l'agent de sécurité, le

pôle accessibilité et handicap du groupe a lancé une campagne de sensibilisation de son personnel sur le territoire.

Refus d'accès dans un taxi

Sébastien, maître de chien guide, attend son taxi. À son arrivée, le chauffeur remarque la présence de son chien guide et lui indique qu'il ne lui est pas possible de les transporter. Un témoin de la scène relève la plaque d'immatriculation du véhicule et le numéro d'identification du taxi situé sur la vitre arrière. Sébastien en informe l'ANM' qui prend contact avec la société de taxi pour expliquer les faits. Le chauffeur, récidiviste, s'est vu suspendre sa licence professionnelle pour une durée d'un mois. Une campagne d'information a été menée par la société de taxis.

Les refus d'accès existent mais sont en nette diminution depuis que la FFAC et l'ANM' ont lancé des campagnes nationales de sensibilisation pour que ces moments humiliants et désagréables ne soient plus vécus par aucun maître de chien guide.



Ses missions pour l'accessibilité

Faire évoluer et faire appliquer la réglementation

Participer aux Groupes d'Etudes sur l'accessibilité (aménagement des villes, des bâtiments, des transports et du mobilier urbain)

Soutenir les maîtres de chiens guides

Rompre l'isolement de certains utilisateurs



*Tous unis dans la
Fédération Française
des Associations de Chiens
guides d'aveugles.*



Pour plus d'information,
contactez Mame Seck ou
Alice Larivière : **service
relations donateurs**
Tél : 01 44 64 89 89
ou 01 44 64 88 61

Bonjour à toute l'équipe ! Maître de chien guide,
je souhaite vous remercier pour la qualité de la revue
que vous avez adaptée en ligne pour les personnes
déficiences visuelles. J'ai apprécié les informations
et le document tant pour leur qualité, leur diversité
que pour leur accessibilité : une réalisation bien
performante ! J'espère que cette nouvelle année sera
jalonnée de très nombreux événements avec nos
merveilleux compagnons.

Joël S.

Merci à vous, chers maîtres de chiens guides, pour
ces compliments qui nous vont droit au cœur et
pour vos témoignages qui nourrissent notre revue.

En effet, ces derniers mois, nous avons travaillé
pour rendre la revue « Les Yeux de son Maître »
accessible à tous. C'est chose faite depuis le
numéro 127. Nous espérons que votre lecture en
sera grandement facilitée.

Alice Larivière - relations donateurs

*Je suis donatrice modeste. Je voudrais vous demander ce
que deviennent les chiens guides qui sont mis en retraite. Je
désire me porter candidate pour donner une retraite paisible
à un de ces chiens qui ont tant donné. Je demeure dans une
petite maison entourée d'un jardin, j'ai également 5 chats
et je me promène tous les jours.*

Christiane L. H.

Chère Madame, à la retraite des chiens guides, leurs maîtres
ont la priorité pour les garder comme animal de compagnie.
S'ils n'en ont pas la possibilité, le chien peut être adopté
par l'entourage du maître, famille ou amis. Ainsi, le lien avec
son maître n'est pas rompu.

Sinon, il est proposé à l'adoption à sa famille d'accueil. Si aucune
de ces solutions n'est possible, l'École de chiens guides se
charge de trouver une famille dite de retraite. Nous vous
invitons donc à contacter l'École la plus proche de votre
domicile. Toutefois, vous l'aurez compris, les chiens proposés à
l'adoption au grand public sont rares.

Mame Seck - relations donateurs



LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES

Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles

71 rue de Bagnole - 75020 PARIS
Tél : 01 44 64 89 89
www.chiensguides.fr
E-mail : federation@chiensguides.fr



Association sans but lucratif - Loi 1901
- C.C.P. La Source 33.706.50 R - Reconnue
d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81

- Nous appliquons la réglementation sur la protection des données (RGPD).
À cette occasion, les règles relatives à vos données personnelles sont en vigueur :
- pouvoir consulter à tout moment les données en notre possession vous concernant.
 - fournir des informations sur les données que nous recueillons et la façon dont nous les utilisons.

La FFAC a toujours apporté une attention particulière à la sécurisation et
l'utilisation des données. Sachez que vos droits, notamment de suppression des
données vous concernant, sont applicables.



La FFAC et les Associations fédérées ne font ni démarchage téléphonique ni vente à domicile (calendriers, cartes de parrainage, dons, etc.).
L'UNADEV ne fait pas partie de la FFAC et n'est pas une École de chiens guides.



La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) ne vit et n'agit que grâce
à la générosité du public, grâce aux dons et legs qu'elle reçoit, GRÂCE À VOUS. ↓ AIDEZ-NOUS ! ↓



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC
71, rue de Bagnole - 75020 PARIS - Tél. : 01 44 64 89 89 - Fax : 01 44 64 89 80

Bon de Soutien

(À retourner à : FFAC,
71 rue de Bagnole 75020 Paris)



Oui, pour élever, éduquer et offrir plus de chiens guides aux personnes déficientes visuelles, je fais un don de :

25 € 50 € 100 € 200 €

À ma convenance : €

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la FFAC.

→ Je recevrai le reçu fiscal qui me permet de réduire mes impôts des deux
tiers du montant de ce don et permet à la FFAC d'agir trois fois plus.

Mes coordonnées : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Et si votre legs permettait plus de rencontres entre aveugles et chiens guides ?



Tom et Moby son chien guide.

Tous ensemble et dans toute la France, les Écoles de chiens guides d'aveugles et notre Fédération mettent tout en œuvre pour éduquer des chiens guides et les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes.

En transmettant vos biens à l'une de nos Associations, vous participez concrètement à ces rencontres qui redonnent mobilité et autonomie aux personnes handicapées visuelles dans leur vie quotidienne.

Toutes nos Associations sont exonérées de droits de succession et utilisent donc l'intégralité de votre legs pour leurs missions.

Pour obtenir des renseignements sur le legs, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez Kristel COHEN au **01 44 64 89 84** ou par mail à k.cohen@chiensguides.fr.

www.legschiensguides.fr



Tous unis dans la **Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles**.



● FONDATION « Chiens guides pour jeunes 12-18 ans, partout en France »
● FREDERIC GAILLANNE

Partout en France nous agissons au plus près des personnes déficientes visuelles au quotidien.

© Christophe Charzat

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE - LEGS - ASSURANCE VIE



LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES

Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles

Oui, je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les assurances-vie et je retourne ce coupon à : **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES - 71 rue de Bagnole - 75020 PARIS**

Mlle Mme M

Adresse : _____

Code postal : _____



YDSM2105